

Challenge - 26° Edition

Pen Lann Judicarre  
Jaune Ker

BRETAGNE<sup>EE</sup>



# Ellé-Isole 2018

2°, 3° Catégories, Pass'Cyclisme et Juniors



PEUGEOT

[www.challenge-elleisole.fr](http://www.challenge-elleisole.fr)



## 10 EPREUVES

- Voir Règlement  
( page suivante )



## 2 GRILLES DE PRIX

- Classement Général  
- Classement 3° Catégorie et Juniors



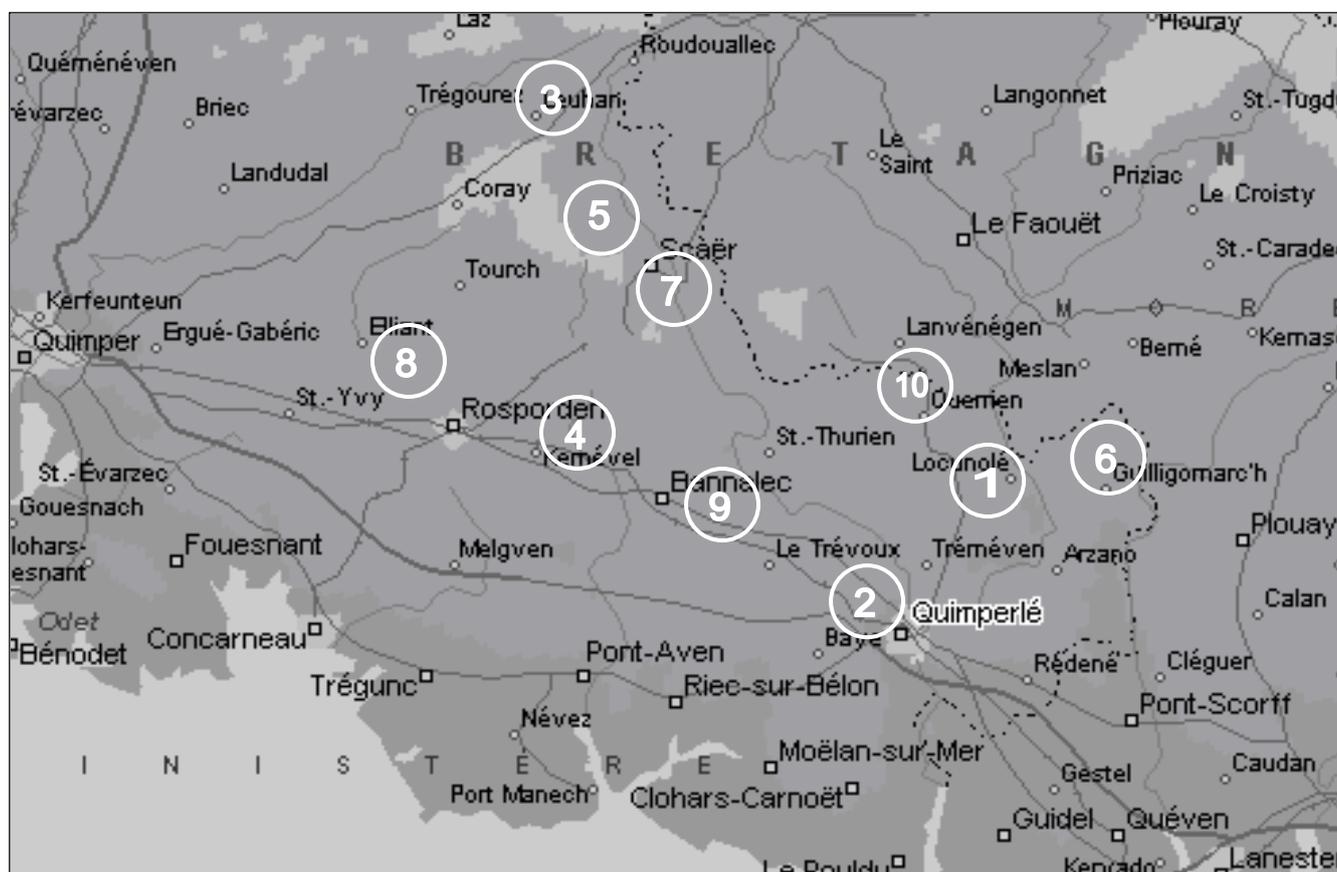
## 4 MAILLOTS

- Général ( maillot jaune )  
- Animateur ( maillot vert )  
- Grimpeur ( maillot à pois )  
- 3° Catég./Juniors ( maillot bleu )



## 8 TROPHEES

- 3 premiers du Classement Général Final  
- 1° Junior - Meilleur Animateur  
- 1° 3ème Catégorie - Meilleur Grimpeur  
- Meilleure Equipe ( + meilleur départem. )



## Bureau

Président : Gérard GUILLOU, SCAËR, 02 98 59 03 47 - Trésorier : Jean René MONFORT, TREMEVEN, 02 98 39 28 06

Secrétaire : Christian DANIEL, ROSPORDEN, 02 98 59 94 30 - Informatique : C. DANIEL, ROSPORDEN, 07 81 91 57 62

Vice-Président : René CHRISTIEN, LOCUNOLE

Trésorier Adjoint : Guy SEGAIN, TREMEVEN

Membres : les présidents du VS SCAËR, de l'UC QUIMPERLE et des Comités de JUDICARRE, PEN LANN, LEUHAN, KERNEVEL, COADRY, GUILLIGOMARCH, SCAËR, ELLIANT, BANNALEC et QUERRIEN

Garage LEDAN & Fils - Réparations et Vente - ZA du Restou, 29 140 TOURCH 02 98 59 72 12

# Challenge ELLE-ISOLE 2018 - Règlement

3

Art. 1 : Dix épreuves réservées aux Seniors 2° et 3° Catégories, Pass'Cyclisme « Open » et Juniors.

Art. 2 : Les dix épreuves retenues sont :

1 – Judicarré ( LOCUNOLE )	le 01 Avril 2018	(1)	6 - GUILLIGOMARCH	le 01 Juillet 2018	(2)
2 – Pen Lann ( MELLAC )	le 08 Avril 2018	(2)	7 – SCAËR	le 26 Août 2018	(1)
3 - LEUHAN	le 13 Mai 2018	(1)	8 - ELLIANT	le 02 Sept. 2018	(1)
4 - KERNEVEL	le 19 Mai 2018	(1)	9 - BANNALEC	le 07 Sept. 2018	(1)
5 - Coadry ( SCAËR )	le 17 Juin 2018	(1)	10 - QUERRIEN	le 15 Sept. 2018	(1)

Contrôles techniques : (1) V.S. SCAER, (2) U.C. QUIMPERLE

Art. 3 : - Classement Général par addition de points aux 20 premiers de chaque épreuve, plus points classements animateur et grimpeur sous réserves de l'obligation de terminer la ou les dites épreuves ( voir tableau ).

- Classements Juniors et 3° Catégorie ( même grille ). Les 1<sup>ers</sup> maillots seront remis aux 1<sup>ers</sup> de la première épreuve.

- Classements Meilleur Grimpeur et Meilleur Animateur par addition de points à chaque épreuve ( 3, 2 et 1 point à chaque classement intermédiaire et cumulés pour les classements généraux spécifiques ). Pour ces deux derniers classements, seuls les 3 premiers de chaque épreuve seront retenus pour les points « bonus » au classement général ( 3, 2 et 1 point ).

Art. 4 : En cas d'égalité aux classements généraux, les classements de la dernière course primeront ( classements par classements ).

Art. 5 : En cas d'ex-aequo aux classements généraux finaux, le plus jeune l'emportera.

Art. 6 : - Un maillot Jaune de leader "Nettoyeurs LAMA" et "CREDIT AGRICOLE" remis à chaque épreuve au 1er du général.

- Un maillot Vert "RADIOCEAN" et "CELTIQUE Courtage Assurances" au meilleur animateur.

- Un maillot à Pois "MARKET Carrefour" et "Franck EVENNOU Eclairage - Electricité " au meilleur grimpeur.

- Un maillot Bleu "CHRISTIEN Voyages" et " Réseaux SUD-BRETAGNE" au meilleur 3° catégorie ou junior.

Les leaders des différents classements devront obligatoirement participer à l'épreuve suivante pour conserver définitivement ces maillots. A défaut, le maillot sera remis à son suivant immédiat qui le conservera à l'issue de la dite épreuve.

Dans le cas où un coureur serait leader de deux ou plusieurs classements, il devra choisir le maillot qu'il portera à l'épreuve suivante, l' (ou les) autre (s) maillot qu'il pourrait détenir sera remis à un de ses suivants immédiats et conservé par celui-ci s'il se présente au départ de l'étape suivante, sauf à l'issue de la finale. Le vainqueur de la 1° étape se verra remettre le maillot jaune de leader pour des raisons de lisibilité du public, indépendamment du classement aux points.

Art. 7 : Le coureur qui ne pourra participer à toutes les épreuves ( ex : changement de catégorie ou autre cas majeur ) ne perdra pas les points acquis. Participation obligatoire à au moins 5 épreuves ( seniors et juniors ), dont la finale, pour figurer aux classements finaux, même en cas de passage en 1° catégorie ( présence physique à Querrien ). Obligation impérative de participer au protocole sur le podium à chaque étape pour les lauréats du jour et à la remise des trophées lors de la finale pour les vainqueurs finaux sous peine de déclassement.

Art. 8 : - 10 prix au classement général " grille Comité de Bretagne " n° 534-10, plus au Premier : un trophée, au 2<sup>ème</sup> : un trophée et au 3<sup>ème</sup> : un trophée.

- Prix spéciaux aux 3° Catégorie et Juniors ( grille 228-10 ), plus au 1<sup>er</sup> 3° Catégorie : un trophée – 1<sup>er</sup> Junior : un trophée.

- Au Meilleur Grimpeur : un trophée, - Au Meilleur Animateur : un trophée, - A la Meilleure Equipe : un trophée,

- Au 1<sup>er</sup> Départemental : un trophée.

Art. 9 : Une grille de 300 € ( 100, 80, 60, 40, 20 ) sur 5 coureurs sur les Classements Finaux Animateur et Grimpeur. Les prix seront distribués à l'issue de la Finale à QUERRIEN, le samedi 15 Septembre 2018.

Art. 10 : Les organisateurs se réservent le droit de régler tout problème litigieux.

Art. 11 : Les trophées et récompenses seront remis à l'issue de la Finale à QUERRIEN le samedi 15 Septembre 2018.

10 EPREUVES							CEI 2018 – 26° Edition				
PLACE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Judicarré	Pen Lann	Leuhan	Kernével	Coadry	Guilligomarch	Scaër	Elliant	Bannalec	Querrien
1	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
2	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
3	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
4	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
5	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
6	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
7	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
8	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
9	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
11	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
12	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
13	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
14	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
15	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
16	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
17	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
18	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
19	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
20	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11



**WEST-ARC S.A.** - Kervidanou 3  
B.P.610 - 29396 MELLAC Cédex  
Tél. 98 96 34 34 - Fax 98 96 34 55

Maillot Jaune  
Leader Général



**BANNALEC - QUIMPERLE - SCAËR**

**radiOcéan**  
Concarneau 90.7 Quimperlé } 99.2  
Quimper 97.2 Lorient )

Maillot Vert  
Leader animateur



**celtique courtage**  
ASSURANCE & FINANCE  
Jean Paul MONTFORT  
02 97 87 27 37 - 00 07 27 36 56

Jean Paul MONTFORT  
Assurance & Finance

CELTIQUE Courtage  
Vannes-Lorient-Quimper

vosre partenaire d'affaires  
Tel :  
02 97 87 27 37  
06 07 27 36 56

**market**  
LAVÉRIE  
Spectacles  
Station essence  
GPL, E85, GAZ BOUTEILLES  
TOUT EN 24/24

Maillot à Pois  
Leader Grimpeur



**Franck EVENNOU**

Electricité • Eclairage  
Antennes  
Sonorisation  
Location de nacelle

06 31 79 63 22  
evennou.franck@orange.fr

St Germain Les Pins • 29360 Clohars-Carnoët

**CHRISTIEN**  
Autocars Ellé Laïta Voyages  
7, rue Jacqueline Auriol,  
Z.I. Kervidanou 1,  
29 300 QUIMPERLE  
02 98 39 35 45

Maillot Bleu  
Leader 3°/Junior



**Réseaux  
Sud  
Bretagne**

**TOUS RESEAUX**

Kervidannou 1 - 29 300 QUIMPERLE  
Tel : 02 98 96 38 90 Fax : 02 98 96 38 91

**PEUGEOT**  
Garage G. NEDELEC  
80, Rte de Lorient,  
29 300 QUIMPERLE  
02 98 35 09 90

PEUGEOT 2008 STYLE  
à partir de 189€/MOIS

**Garage LEDAN & Fils**  
7, ZA du Restou - TOURCH  
Vente VN/V0 - Réparations toutes marques

**Garage LEDAN** 02 98 59 72 12